

help help help

Par **ticochon**, le **04/01/2006** à **14:21**

j'ai besoin d'aide d'urgence!!!!

je rentre en droit a Aix le 30janvier pour le second semestre (avant j'étais en prépa) donc pour pas être perdu j'aimerais me familiariser avec les cour du 1er semestre!donc je cherche un étudiant en 1ere ou 2eme année ki pourrait soit me passer ses cours soit m'en envoyer des copies par mail ou koi!!!!

siouplé siouplé!!!!

merci d'avance!!!

Par **jeeecy**, le **04/01/2006** à **23:08**

tout d'abord bienvenue

ensuite ne stresse pas ce n'est plus la prepa (image not found or type unknown)

pour tes cours je pense que le plus simple est que tu photocopies ceux d'un de tes amis (ou futurs amis) a moins que quelqu'un ait tout tape

Par **ticochon**, le **09/01/2006** à **22:41**

merci lol

mais est-ce que quelqu'un sur ce site pourrait juste me dire quels sont les grands points à retenir du 1er semestre. Les cours les plus importants, si je peux les trouver sur ce site????
voili!

en tout cas votre site est bien sympa (image not found or type unknown)

Par **mathou**, le **10/01/2006** à **00:04**

Bonsoir (wink not found or type unknown)

Comme les maquettes d'enseignement diffèrent selon les facs (parfois on enseigne le droit de la famille avant le droit des biens, ou l'inverse), je te conseille de te renseigner à la scolarité de ton année d'étude ou sur le site internet de l'université pour avoir le programme des matières par semestre. J'y pense, si tu y es inscrit, tu as dû procéder à une inscription

pédagogique, ou pas encore ? Les intitulés des matières y sont tous...

:)

Regarde ça et reviens nous le dire, qu'on t'envoie vers les pages qu'il faut Image not found or type unknown

Je peux toutefois te conseiller le "Que sais-je" Introduction au droit civil", parce que cette matière (normalement au premier semestre) contient les bases de tout ce que tu verras pour beaucoup d'autres matières : actes/faits juridiques, charge de la preuve, présomptions, hiérarchie des normes... c'est pas très long, bien synthétique, pas cher, et tu auras une idée déjà de ce que ça dit.

Par **ticochon**, le **10/01/2006** à **11:03**

ben d'après l'emploi du temps que j'ai, il y avait:

- Grands problèmes économiques
- Méthodologie juridique et introduction au droit
- Droit constitutionnel
- Introduction historique au droit
- Droit Civil
- Institutions et pratiques juridictionnelles
- Société et vie politique
- Terminologie juridique étrangère

:lol:

en tout cas merci de m'aider! Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **10/01/2006** à **12:09**

En introduction au droit et méthodologie, je me demande s'il s'agissait d'une matière ou de séances de tutorat... Pour la méthodologie, tu peux jeter un coup d'oeil dans l'ancien dénommé " réussir le deug de droit " de Stéphane Baumont, Stéphane Caporal et Luc Mayaux, éd. Ellipses, c'est drôle, illustré de petits dessins rigolos, et surtout bien expliqué, et dans la partie du même nom sur le site où tu trouveras de très bonnes méthodes traitant des exemples en entier. Je te conseille de tout lire - peut-être pas le commentaire d'arrêt en premier, privilégie le cas pratique et la dissert' ainsi que le commentaire de texte qui sont plus souvent demandés en première année. Regarde aussi la partie sur l'utilisation du Code civil.

Pour les grands pbrs économiques, on n'a pas de documents en stock, et le programme des profs varie beaucoup d'après les discussions que j'ai eues avec des étudiants de quatre facs différentes, donc il faudra vérifier auprès d'un de tes camarades. (et puis franchement, hein,

cette matière... nan, pas d'appréciation personnelle, je serai trop explicite Image not found or type unknown)

Droit constitutionnel, là c'est toute la partie historique des régimes français depuis les origines, en insistant bien sur les répartitions des pouvoirs entre les organes (pouvoir/contre pouvoir) et un peu de droit comparé pour voir comment ça se passe aux Etats-Unis, en Grande Bretagne et en Allemagne voire quelques autres pays selon ton prof, et en s'attardant sur les quatre premières Républiques françaises. Je te conseillerais bien les exercices de M. Pactet, éd Armand Colin, pour illustrer tout ça, mais ce serait peut-être mieux que tu trouves un manuel - et c'est pas ça qui manque à la FNAC. Regarde également sur internet et sur le forum partie constit' les sujets traités, ça te donnera une idée de la dynamique des pouvoirs. C'est sûr que tu ne pourras pas voir tout ce que les autres ont vu mais au moins tu auras un aperçu.

En IHD, là encore il te faudra chercher un manuel. Notre prof nous vendait ses fascicules ultra remplis, donc nous n'avons pas utilisé sa bibliographie ([http://perso.wanadoo.fr/ouvertsurlemond ... 0cours.htm](http://perso.wanadoo.fr/ouvertsurlemond...0cours.htm)) d'autant qu'il traite en plus du programme classique des civilisations supplémentaires. Là je te conseille les Que sais-je synthétiques de l'antiquité au Moyen-Âge pour te donner une idée.

Le droit civil, tu ne sais pas s'il s'agissait de droit de la famille ou de droit des biens ?

Institutions, ça ressemble à Institutions judiciaires et administratives, tu pourrais regarder dans le livre de Gasnier-Jeannot, éd CPU, qui a une bonne présentation aérée avec des tableaux et schémas (la collection CPU permet en général de bien comprendre et les manuels sont clairs).

Terminologie juridique étrangère : je suppose que c'est la langue étrangère... ils collent de ces noms, on se croirait des fois de retour à l'Ecole Normale. Là, ça dépend. Si tu as pris anglais, tu peux feuilleter l'anglais juridique, éd. Pocket, Langues pour tous. Il traite les systèmes des US et de Grande Bretagne, lois, recours, avec des articles, des arrêts importants que tu dois avoir vu en constit'. En même temps, l'enseignement à la fac de droit des langues est très... controversé. Disons qu'on reproche beaucoup le bas niveau.

Société et vie politique, jocker, je ne sais pas si ça concerne l'introduction à la science politique... dans tous les cas il y a un article qui en traite sur le site, jettes-y un coup d'oeil en passant.

Bon, ce sont juste quelques remarques, mais n'hésite pas à consulter la liste des membres pour repérer ceux inscrits dans ta fac, et à te faire des copains dès ta rentrée. Bon courage :wink:

Image not found or type unknown